

Mme Le Maire de Perrigny

à Lons le Saunier, le 25/11/2016

Pour une simple bande cyclable ...

Les adhérents de l'association Vélo Qui Rit, réunis ce soir en AG annuelle, veulent vous manifester leur étonnement et déception de découvrir que vous avez porté plainte contre l'action de traçage d'un essai de bande cyclable par quelques bénévoles de notre association.

Il est déjà stupéfiant que les élus des collectivités concernées, et vous en tant que Maire de la commune dont un grand nombre d'habitants voulant utiliser le vélo se mettent en danger, n'aient pas réussi, depuis des années à réaliser une telle bande cyclable, qui est facilement réalisable sans aucun problème et avec des coûts minimes.

Encore plus étonnant quand on voit que toutes les collectivités prônent de plus en plus la nécessité d'économies d'énergies et la mise en valeur de déplacements « doux » ...

Dans un tel contexte, que vous Mme le Maire de Perrigny, confrontée à une action « bonne enfant » et positive par rapport aux objectifs que vous ne pouvez que partager de recherche du bien-être et de la sécurité des habitants de votre commune, que vous réagissiez ... en portant plainte officielle ! et alors que votre commune n'a pas respecté les exigences de la loi LAURE lors d'aménagements récents ...

N'aurait-il pas été plus « humain », efficace et citoyen de profiter de notre action pour relancer ce dossier, reprendre contact avec notre association qui est à tout moment disponible pour vous aider, et, enfin ... réaliser cette bande cyclable tellement nécessaire pour la sécurité des vélos et par la même, permettant de développer l'usage de ce moyen de transport idéal entre Perrigny et Lons le Saunier ? ... Une telle attitude aurait également évité à notre présidente des moments fort désagréables, plus dignes de bandits de grands chemins que de simples citoyens œuvrant pour le bien public ...

Merci d'entendre notre demande et merci d'avance de mettre toute votre énergie au service ... de cette demande simple et d'intérêt général.